

# **LETTRE ENVOYEE PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS AUX FAMILLES DE SOLDATS**

**On ne se console pas de la perte d'un fils, mais que le fait que celui-ci soit tombé à son poste de combat soit au moins pour vous un adoucissement.**

**En m'inclinant devant votre douleur et celle de tous les vôtres je vous renouvelle Madame, Monsieur, nos condoléances émues.**

## **POUR CE QUE NOUS SAVONS DES SOLDATS DE CORBELIN**

**En décembre 1957 les commerçants de CORBELIN s'étaient mobilisés pour préparer un colis destinés aux militaires D'AFRIQUE DU NORD.**

*Le buraliste, les docks lyonnais, la coopérative*

**Ils envoyaient notamment des paquets de cigarette, du chocolat, du pain d'épice, de l'alcool de menthe, des saucissons, des papillotes .....**